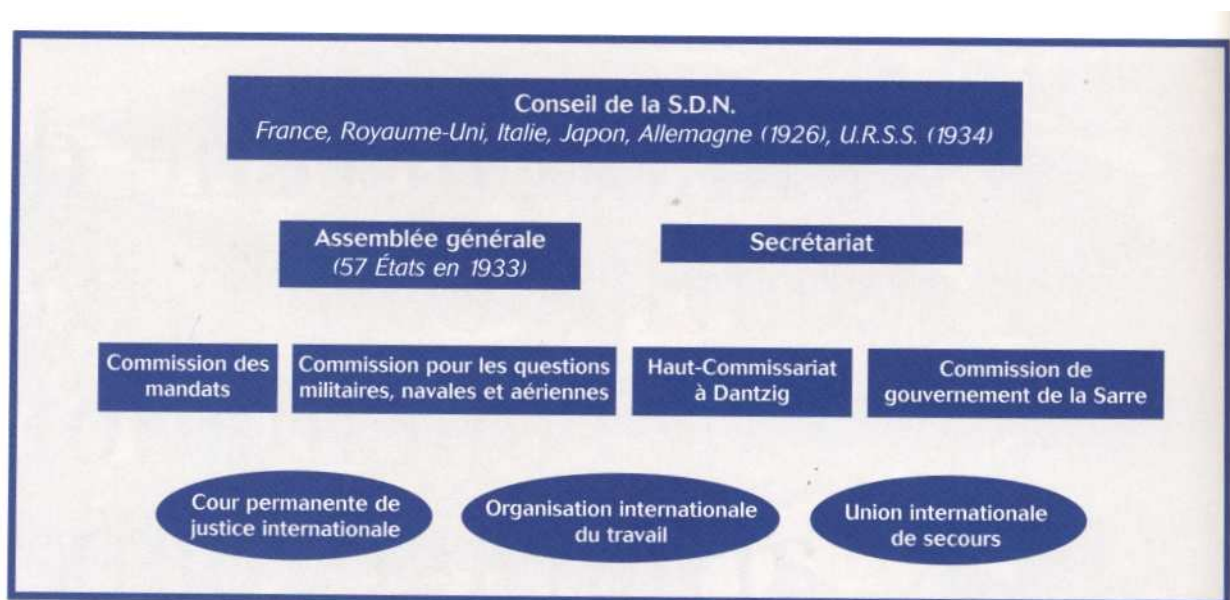


À la recherche de la sécurité collective, "conciliation, arbitrage, paix"

Après 1925 et le règlement du problème des réparations allemandes, avec également le retour de la prospérité économique, c'est la détente internationale. Va-t-on vers une paix durable par la sécurité collective dans le cadre de la SDN ?

Une grande espérance : la Société des Nations (SDN)

La constitution de la Société des Nations (SDN), son programme de coopération internationale et de paix par l'arbitrage, la sécurité et le désarmement éveillent dans le monde une grande espérance. Installée à Genève, elle peut faire usage de sanctions morales et économiques. Mais rapidement, des doutes sont émis sur l'efficacité de cet organisme en cas de conflits graves, de différends entre États, sur les sanctions à prendre.



La SDN, dès sa naissance, a été remise en cause par la politique du "fait accompli" exercée par les nouvelles nations de l'Europe centrale et orientale et par l'attitude des États-Unis qui, ne voulant pas être impliqués dans un conflit qui ne les concerne pas, ont refusé de signer les traités de paix et ne participent pas à la SDN.

Dès lors, le traité de garantie qui assurait à la France l'aide anglo-saxonne face à l'Allemagne tombe de lui-même.

La SDN, instrument international diplomatique, permet le règlement des réparations allemandes.

En 1919, l'Allemagne s'est vue imposer la réparation des dommages causés par la guerre, dont elle est rendue responsable. Initialement fixé à 264 milliards de marks-or, le total des redevances allemandes est fixé en 1921 à 132 milliards de marks-or. Principale créancière, la

France est fermement décidée à faire payer l'Allemagne. Devant les réticences allemandes à payer, les troupes françaises et belges occupent en 1923 la Ruhr, malgré l'hostilité anglaise.

En 1924, puis en 1929, le montant des réparations est réduit et leur paiement échelonné jusqu'en 1988. En 1930, les Français et les Belges évacuent la Ruhr, quatre ans avant l'échéance prévue.

La même année, Hoover, président des États-Unis, voulant sauver le pouvoir d'achat allemand, impose le moratoire, c'est-à-dire la remise sine die des pénalités allemandes. La France doit se rendre à l'évidence : elle n'est plus une puissance capable de dicter sa loi en Europe.

En 1932, à Lausanne, la conférence réunissant Herriot, président du Conseil français, Mac Donald, premier ministre anglais, Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères, l'économiste Germain Martin et Chamberlain, ministre des affaires étrangères anglais annule les dettes allemandes, alors que les États-Unis ne cessent de réclamer le paiement des dettes alliées.

"Se parler"

Aristide Briand, président du Conseil français, désireux de conserver l'amitié britannique, se montre disposé à un rapprochement avec l'Allemagne. Il estime que la France doit faire la "politique de sa natalité" et de ses moyens financiers.

Stresemann, chancelier puis ministre des affaires étrangères allemand, de son côté, est partisan d'une politique conciliatrice, qui permettrait à son pays d'obtenir la révision du traité de Versailles.

"Comme les individus qui s'en vont régler leurs différends devant le magistrat, nous réglerons les nôtres par des procédures pacifiques. Arrière les fusils, les mitrailleuses, les canons!"
Aristide Briand, président du Conseil, le 10 septembre 1926, lors de l'entrée de l'Allemagne à la SDN.

Le climat de détente aboutit aux accords de Locarno par lesquels l'Allemagne reconnaît ses frontières avec la Belgique et la France. En 1926, elle est admise à la SDN, où elle se retrouve sur un pied d'égalité avec ses vainqueurs. Stresemann triomphe.

Pour Briand, cette politique de conciliation franco-allemande doit s'intégrer dans un plan plus vaste tendant à s'assurer une paix durable. C'est l'apogée de "l'esprit de Genève".

En août 1928, le pacte Briand-Kellog met la guerre hors la loi. Il est signé par quinze pays dont l'Allemagne, le Japon et l'Union soviétique. C'est l'apogée de la sécurité collective.

En ces années 1924-1928, prévaut l'optimisme et la SDN connaît quelques succès. Mais l'édifice de la sécurité collective ne repose que sur le seul optimisme des peuples en une période de détente et de prospérité et demeure bien fragile.

Le 5 septembre 1929, Briand, dans un discours à la SDN, suggère la constitution d'une fédération européenne. Il y voit un moyen parmi d'autres d'arrimer solidement l'Allemagne à ses partenaires continentaux. Seules la Bulgarie et la Yougoslavie donnent un avis favorable. Cet échec marque la fin d'une époque.

Le pacifisme

"Je suis soldat de la République pour la dernière des guerres, la Paix universelle et le désarmement général" Charles Péguy, mort en septembre 1914.

La guerre de 1914-1918 a conforté le pacifisme, jusqu'alors marginal, pour en faire une des aspirations majeures d'un pays épuisé par l'épreuve.

La paix est l'objectif de la quasi-totalité des Français et le demeure jusqu'en 1939.

Le pacifisme est le sentiment dominant dans les associations des anciens combattants, dont l'un des vœux est qu'un véritable programme d'éducation pacifiste soit élaboré pour les jeunes générations.

Mais cet idéal, dévoyé, va servir à justifier la passivité des démocraties face à la volonté hégémonique de Hitler et Mussolini. C'est *"la paix à tout prix"*.

À partir des années 1934-1936, la droite, par anticommunisme, hier hostile à l'Allemagne, exige un rapprochement avec elle.

Lors des élections législatives de 1936, la ligue d'extrême droite l'Action Française affirme que voter pour les candidats du Front populaire, c'est voter pour la révolution et pour la guerre. Léon Blum est surnommé *"Blum la guerre"*.

"Quant à nous, il n'y a plus, à nos yeux, que deux partis : ceux qui sont pour la France, et ceux qui sont pour la guerre" Pierre Gaxotte dans l'hebdomadaire d'extrême droite *Je suis partout*.

In 1919-1939, *d'une guerre à l'autre*, Ministère de la défense, Secrétariat d'État à la défense chargé des anciens combattants, Délégation à la mémoire et à l'information historique, 1999.

